

## Procès-verbal de l'Assemblée générale de la FEN du 3 décembre 2025

Lieu : Louis Breget 1

Présent·es : cf. Liste des présences

Présidence : Manon van Oel, Loïc Claude

Procès-verbal : Pritsana Perret

### 1. Formalités

#### 2. Mot de Bienvenue

Le co-président souhaite la bienvenue à toutes et à tous et ouvre la séance à 12h30.

#### 3. Quorum

#### 4. Élection du bureau d'Assemblée Générale

Le bureau de l'Assemblée Générale est constitué par la co-présidence (M. van Oel et L. Claude) ainsi que par le secrétariat général (P. Perret).

#### 5. Adoption de l'ordre du jour

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Loïc.

*L'ordre du jour est adopté à l'unanimité des personnes présentes.*

### 6. Approbation du PV de l'AG du 25 mai 2025

Le procès-verbal du 25 mai 2025 est soumis à l'approbation.

*Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des personnes présentes.*

### 7. Approbation du budget 2026

#### 8. Présentation

V. Hofer présente, point par point, les éléments du budget 2026.

Il commence par expliquer les différentes subventions perçues ainsi que leurs montants.

Il détaille ensuite les charges d'exploitation, puis les charges de personnel, notamment la réduction du taux de 20% à 10%.

Enfin, il évoque le prêt relatif au projet *Gouttes d'Or* d'ALFEN, qui avance progressivement, ainsi que le remboursement des intérêts.

#### 9. Discussion et questions

Une discussion s'ouvre autour du budget. Aucune question particulière n'est soulevée.

#### 10. Adoption

*Le budget 2026 est accepté à l'unanimité des personnes présentes.*

### 11. Communications du comité

## 12. Année écoulée et projets en cours

L. Claude informe que le comité a récemment changé.

Il présente Pritsana, nouvelle secrétaire générale, ainsi que Milahil, nouvelle responsable de la communication.

Le nouveau comité a pour objectif de reprendre et d'entretenir de bonnes relations avec les associations, ainsi que de développer de nouveaux projets.

## 13. Fête de l'uni et semaine contre le harcèlement et la discrimination 2026

Il informe de l'organisation de la prochaine Fête de l'Uni à la Case à chocs. Une équipe sera prochainement constituée via un formulaire de recrutement pour l'organisation de la fête.

Toutes les personnes intéressées sont les bienvenues. Des informations suivront.

De plus, la FEN prévoit d'organiser également une semaine de lutte contre le harcèlement et la discrimination, en collaboration avec le Bureau Egalité.

## 14. Comptes des ANEs

M. Van Oel explique une erreur, il ne s'agit pas de la présentation des comptes des ANEs aujourd'hui, mais de leurs budgets. Elle remercie les ANEs ayant transmis leur document.

## 15. Revotation des statuts FEN (ajout du "x") de la dernière AG

M. Van Oel rappelle que les statuts exigent une majorité des deux tiers pour qu'une votation soit valide, ce qui n'était pas le cas lors de la dernière AG. Elle propose donc de procéder à un nouveau vote.

Résultats du vote :

6 voix pour

4 voix contre

5 absentions

*La majorité absolue requise n'ayant pas été atteinte, l'ajout du "x" dans les statuts de la FEN est rejeté.*

## 16. Modification des statuts de la FEN (Art.17)

L'article 17 actuel :

« Le comité s'organise librement. Il désigne deux personnes en son sein qui disposent conjointement de la signature sociale. »

Est proposé de le modifier comme suit :

17. Le comité s'organise librement.

18. Pour engager la société, la signature conjointe d'un·e membre de la présidence et du secrétariat général est requise.

Cette modification vise à faciliter l'accès aux comptes bancaires pour le nouveau comité.

Résultats du vote :

12 voix pour  
3 absentions

*La modification de l'article 17 est acceptée.*

### **19. Attribution des sièges vacants dans les commissions**

M. Van Oel présente brièvement chaque commission et sollicite les candidatures parmi les personnes présentes.

20. Commission intégrité scientifique (1 siège)  
Aucun·e candidat·e

21. Commission Qualis (1 siège)  
Aucun·e candidat·e

22. Commission de surveillance et nomination des professeur·es (CSNP) (1 suppléant·e)  
Aucun·e candidat·e

23. Commission d'égalité de l'Université (1 suppléant·e)  
Oriane Hirt (FLSH) se porte candidate.

*La place de suppléante est attribuée à Oriane Hirt.*

24. Commission de gestion de la Cité des étudiant·es (1 siège)  
Loïc Claude (FLSH) se porte candidat.

*Le siège est attribué à Loïc Claude.*

### **25. Divers**

C. Ntone King questionne l'existence d'une place vacante au sein du comité exécutif.  
M. Van Oel répond qu'aucune place ne s'est libérée pour le moment.

O. Hirt souligne un problème de procédure, dans la mesure où la votation de l'ajout du "x" inclusif concerne l'ensemble des étudiant·es, alors que seules les personnes présentes peuvent voter.

M. Van Oel rappelle que les statuts doivent être validés en AG, et qu'un nouveau vote est possible lors d'une prochaine AG ou lors d'une AG extraordinaire, bien que la faible participation soit un problème récurrent.

L. Claude ajoute que le comité soutient l'utilisation du langage épïcène.

L. Marget remarque qu'autrefois les postes n'étaient pas précisés pour les membres du comité de la FEN responsables des dicastères et demande si cela serait possible à l'avenir.  
Manon précise que les responsables de dicastères changent régulièrement.

Loïc ajoute que le site de la FEN a été mis à jour et que la structure de la FEN ainsi que les dicastères y sont désormais détaillés.

## 26. Clôture

Manon remercie les personnes présentes et les invite à parler de la FEN ainsi que de la prochaine Assemblée Générale, prévue en juin de l'année suivante.

Loïc précise que plusieurs postes se libéreront au sein du comité à ce moment-là pour les intéressé-es.

Aucune autre intervention n'étant demandée, la co-présidente clôt la séance à **12h50**.